



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement

Distr.
RESTREINTE

UNEP/WG.129/2
3 avril 1985

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

Réunion conjointe des Points Focaux
Nationaux du Plan Bleu et du
Programme d'Actions Prioritaires

Athènes, 6-9 mai 1985

Ordre du jour provisoire annoté

Ordre du jour provisoire annoté

Le Plan d'action pour la Méditerranée énumère comme premier des quatre grandes composantes la planification intégrée du développement et la gestion des ressources du bassin méditerranéen.

La Réunion intergouvernementale des Etats riverains de la Méditerranée sur le Plan Bleu (Split, 31 janvier - 4 février 1977) a défini le Programme d'actions prioritaires (PAP) et le Plan Bleu (PB) comme deux activités indépendantes mais se soutenant réciproquement au moyen desquels il sera possible d'atteindre les objectifs de l'élément de planification intégrée et de gestion UNEP/IG.5/7.

Afin de promouvoir les deux activités, le Directeur Exécutif a ensuite passé des accords avec les organisations de soutien appropriées en Yougoslavie et en France et établi un Centre d'activités régionales pour le PAP à Split ainsi qu'un autre pour le Plan Bleu à Sophia Antipolis.

Les Points focaux nationaux désignés pour le PAP et le Plan Bleu ont respectivement donné les lignes directrices concernant la politique à suivre et exercé un contrôle quant aux deux activités. Les réunions des Points focaux nationaux ont été lieu aux dates suivantes.

PAP: Split, 6-8 décembre 1982 (UNEP/IG.36/INF.5)

Plan Bleu: Genève, 1-2 février 1979 (UNEP/IG.14/INF.25)
Cannes, 1-5 octobre 1979 (UNEP/WG/29/4)
Sophia Antipolis, 3-4 avril 1981 (UNEP/WG.100/INF.4)
Sophia Antipolis, 31 janvier - 2 février (UNEP/IG.43/INF.4)
Sophia Antipolis, 24-27 janvier 1984 (UNEP/WG.100/6)

La Réunion extraordinaire des Parties contractantes (Athènes, 10-13 avril 1984) a pris plusieurs décisions touchant le Plan Bleu, le PAP et leurs rapports. Notamment, elle a pensé que le rôle des Points focaux devrait être renforcé en cours de la Phase II du Plan Bleu; elle a décidé que devait être créé un Comité d'orientation pour suivre le déroulement des activités et orienter les travaux selon les lignes définies par les Points focaux et les Parties contractantes, collaborer à la préparation de la réunion suivante des Points focaux ainsi que d'assister l'équipe permanente dans ses travaux; elle a accueilli avec satisfaction les relations déjà établies entre les divers éléments du Plan d'action pour la Méditerranée; elle a prié le secrétariat d'organiser une réunion conjointe des Points focaux du PAP et du Plan bleu pour 1984 afin d'examiner les progrès réalisés par ces deux activités et de formuler des avis sur leur future développement ainsi que leur interaction (UNEP/WG.49/5).

Pour répondre à cette dernière requête, le secrétariat convoque la présente réunion des Points focaux nationaux. La réunion a été programmée pour 1985 à la lumière de la situation prévalente dans l'organisation de soutien du Plan Bleu en cours de la seconde moitié de 1984.

Point 1 de l'ordre du jour - Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte le lundi 6 mai à 9 heures trente dans la salle de conférence de l'Unité de Coordination du Plan d'action pour la Méditerranée (Léoforos Vassileos Constantinou 48, Athènes, 2ème étage). Le Coordonnateur du Plan d'action pour la Méditerranée prononcera un discours d'ouverture.

Point 2 de l'ordre du jour - Règlement intérieur

La réunion appliquera le règlement intérieur figurant dans le document UNEP/IG.43/6, Annexe XI.

Point 3 de l'ordre du jour - Election du Bureau

La réunion sera invitée à élire un président, deux vice-présidents et un rapporteur.

Point 4 de l'ordre du jour - Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire que le secrétariat a préparé a été distribué comme document UNEP/WG.129/1.

Point 5 de l'ordre du jour - Organisation des travaux

La réunion examinera et adoptera le programme proposé joint en annexe au présent document.

Point 6 de l'ordre du jour - Rapport sur la mise en oeuvre du Plan Bleu en 1984-1985

Le document UNEP/WG.129/3 aura été distribué. Le rapport sera présenté par le Directeur Scientifique du Plan Bleu. On procédera aussi à une présentation orale des développements de janvier 1985 à maintenant. Le Président du Comité d'orientation du Plan Bleu fera une déclaration et présentera les rapports de ce comité. La réunion sera appelée à examiner le rapport et à en prendre note.

Point 7 de l'ordre du jour - Rapport sur la mise en oeuvre du Programme d'actions prioritaires en 1984-1985

Le document UNEP/WG.129/4 aura été distribué. Il comprendra aussi un bref résumé des activités en 1983. Le Directeur du Centre d'activités régionales du PAP présentera le rapport. Il sera aussi faite une présentation orale des développements depuis janvier 1985 jusqu'à maintenant. La réunion sera appelée à examiner le rapport et à en prendre note.

Point 8 de l'ordre du jour - Programme et budget proposés pour le Plan Bleu et le Programme d'actions prioritaires en 1986 et 1987

Le document UNEP/WG.129/5 sur les modalités de coopération proposés entre le Plan Bleu et le PAP aura été distribué ainsi que les documents UNEP/WG.129/6 et UNEP/WG.129/7 sur les programmes et budgets proposés. Les recommandations de la réunion seront transmises à la quatrième réunion des Parties contractantes.

Point 9 de l'ordre du jour - Questions diverses

La réunion pourra examiner toute autre question relative à la mise en oeuvre des programmes Plan Bleu et PAP.

Point 10 de l'ordre du jour - Adoption du rapport

Un projet de rapport de la réunion sera soumis aux participants en vue de son adoption.

Point 11 de l'ordre du jour - Clôture de la réunion

Il est prévu que la réunion sera close le jeudi 9 mai 1985, à 18 heures.

PROGRAMME PROPOSE

DATE	SEANCE DU MATIN	SEANCE DE L'APRES-MIDI
Lundi, 6 mai 1985	<u>"Point de l'ordre du jour"</u> 1. Ouverture de la réunion 2. Règlement intérieur 3. Election du Bureau 4. Adoption de l'ordre du jour 5. Organisation des travaux 6. Rapport sur le Plan Bleu	<u>"Point de l'ordre du jour"</u> 6. (Suite et fin)
Mardi, 7 mai 1985	7. Rapport sur le PAP	7. (Suite et fin)
Mercredi, 8 mai 1985	8. Plan de travail et budget proposés pour 1986-1987; domaines et modalités de coopération pour 1986-1987	8. (Suite et fin)
Jeudi, 9 mai 1985	(la séance commencera à 11.00 heures pour permettre la préparation projet de rapport)	
	9. Divers	
	10. Adoption du rapport	10. (Suite et fin)
		11. Clôture de la réunion